



PROCÈS-VERBAL  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP  
ÉCOLES SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C. CHAPAIS

Procès-verbal de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le lundi 21 juin 2021 à 19 h via la plateforme Teams.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Parents : Mitouka Baudouin, Manon Bélanger, Stéphanie Dionne, Pascal Dumais, Éric Maltais.

Enseignantes : Véronique Caron et Élise Chénard

Personnel de soutien : Mélanie Lévesque, secrétaire d'école  
Caroline Caron, technicienne en service de garde (19h25)

Direction : Chantal Pelletier

Professionnelle : Roxanne Lapointe-Dubé, psychoéducatrice

**ÉTAIENT ABSENTES** : Anik Charest, Julie Michaud et Sophie Nadeau

**1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame Bélanger et Madame Pelletier souhaitent la bienvenue et constatent le quorum. La séance est ouverte à 19 h.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Stéphanie Dionne, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé en ajoutant le point 5.5 – Professionnelle et en laissant le point « autres sujets » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 AVRIL 2021**

Il est proposé par madame Mitouka Baudouin, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 21 avril 2021 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 20-21-026

CÉ # 20-21-027

#### 4. DOSSIERS DE DÉCISION

##### 4.1 CODE DE VIE 2021-2022

CÉ # 20-21-028

Madame Pelletier présente aux membres le code de vie pour l'année 2021-2022. Aucun changement avec l'année dernière.

Dans ce code de vie, l'équipe-école misera sur les renforcements positifs et c'est à poursuivre pour l'année prochaine.

Il est proposé par madame Élise Chénard, et résolu :

QUE le code de vie soit approuvé tel que proposé pour l'année scolaire 2021-2022.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

##### 4.2 ÉVALUATION DU PLAN DE RÉUSSITE – PROJET ÉDUCATIF

CÉ # 20-21-029

Plusieurs actions ont été mises de l'avant afin d'atteindre nos cibles fixées en 2020-2021. Certaines actions seront à reconduire et d'autres n'ont pu être effectuées dans le contexte de la suspension des cours. La plupart des actions privilégiées sont en voie de réalisation.

Le comité aura à poursuivre le travail débuté en 2020-2021.

Il est proposé par madame Mitouka Beaudouin.

Que l'évaluation du plan de réussite pour nos 3 écoles soit approuvée.

##### 4.3 ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE

CÉ # 20-21-030

Madame Lapointe-Dubé présente les résultats de sondage pour le plan de lutte des écoles et nous présente l'évaluation du plan de lutte.

Il est proposé par madame Stéphanie Dionne

Que l'évaluation du plan de lutte pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence dans les 3 écoles soit approuvée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

##### 4.4 ADOPTION DU BUDGET 2021-2022

CÉ # 20-21-031

**Considérant que** conformément à l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter le budget annuel de l'école proposé par la direction, et le soumettre à l'approbation du centre de services scolaire;

**Considérant que** la répartition des ressources financières s'établit à partir de l'effectif scolaire de l'année précédente, soit celle du 30 septembre 2020 cela, selon la recommandation du comité de répartition des ressources;

**Considérant que** conformément à l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique, les surplus de l'école, le cas échéant, deviennent ceux du centre de services scolaire. Toutefois, le centre de services scolaire peut, pour l'exercice financier suivant, porter au crédit de l'école ou au crédit d'un autre établissement d'enseignement ces surplus, en tout ou en partie, selon la disponibilité d'utilisation permise par le Ministère, et si le comité de répartition des ressources institué en vertu de l'article 193.2 en fait la recommandation et que le conseil d'administration du centre de services scolaire y donne suite;

**Considérant que** conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;

**IL EST PROPOSÉ QUE** madame Mitouka Baudouin

Que le conseil d'établissement adopte le budget de **l'École Notre-Dame, St-Philippe et J.-C.-Chapais** au montant total de : **314 354,00\$** \$ établi comme suit :

Total des mesures dédiées, protégées et décentralisées (unité 5XX) : **285 279,00 \$**  
Total du budget de base décentralisé (unité 6XX) : **29 075,00 \$**

Et qu'il soit soumis au centre de services scolaire pour approbation conformément à l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique, étant entendu que ce budget pourra être rajusté des surplus budgétaires de l'école, selon l'utilisation disponible et permise par le Ministère, s'il y a lieu, ou selon toute modification apportée par le Ministère et/ou tout apport financier additionnel dans le courant de l'année scolaire.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

#### **4.5 RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTE**

CÉ # 20-21-032

Mme Manon Bélanger fait la lecture de son rapport annuel.

Il est proposé par monsieur Éric Maltais

Que le rapport de la présidente soit adopté tel quel.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

### **5. DOSSIERS D'INFORMATION**

#### **5.1 DIRECTION**

##### **5.1.1 Photographie scolaire**

Madame Pelletier informe les membres du conseil d'établissement que monsieur Jean-François Lajoie fera les photographies scolaires pour l'année 2021-2022. Les dates retenues sont les 27 et 28 septembre.

### **5.1.2 Mesure : on bouge au cube**

Nouvelle mesure pour l'an prochain. Un montant de 8 000 \$ est attribué pour une école de notre établissement. L'an prochain c'est l'école Notre-Dame qui bénéficiera de ce montant. D'autres budgets pourront être utilisés pour nos deux autres écoles.

### **5.1.3 Annonce d'une entrée normale : sans masque, sans bulle.**

La Santé publique remercie les écoles pour la collaboration lors de la vaccination de nos élèves de 12 ans et plus. Nous pouvons nous attendre à une rentrée scolaire un peu plus normale sans masque ni bulle.

### **5.1.4 Plan d'effectif TES**

Augmentation du nombre de postes pour le personnel de l'adaptation (TES). Le Centre de services scolaire veut offrir de la stabilité dans nos milieux. Les postes de nos écoles seront bonifiés.

### **5.1.5 Horaire de la maternelle**

Au plus tard le 8 septembre, les élèves de maternelle seront à temps plein. Les détails de l'entrée progressive seront envoyés aux parents au mois d'août.

### **5.1.6 Aménagement des locaux**

Il y a un groupe supplémentaire à l'école Notre-Dame l'an prochain. Le local de la bibliothèque deviendra la classe de 1<sup>re</sup> année. Des déménageurs sont venus aider pour le déplacement des gros meubles et le déménagement des articles non utilisés depuis plusieurs années vers l'école secondaire Chanoine-Beaudet.

## **5.2 ENSEIGNANTS**

### **Saint-Philippe**

Comme il n'y a pas de sortie de fin d'année, chaque groupe s'est occupé d'organiser des activités pour sa classe. En voici quelques-unes :

- Fabrication de cabanes
- Partie de basketball
- Journée estivale
- Projection d'un film
- Récompenses aux élèves (slush, crème glacée)
- Visionnement de la Grande récré en ligne
- Jeux extérieurs, ménage, etc.

Les élèves sont contents de leurs activités de fin d'année.

## J.-C.-Chapais

La randonnée de vélo a sauvé la mise, ça fait du bien, les élèves sont très contents. C'est une activité gagnante.

Les élèves ont bénéficié d'ateliers en rotation.

- Grande banderole
- Jeux extérieurs
- Recherche et trouve
- Activités sportives
- Remise des albums de finissants
- Projection d'un film

## Notre-Dame

Mélanie fait la lecture du message de madame Sophie.

Je suis désolée de ne pouvoir être là ce soir puisque c'était la dernière.

Voici les activités de fin d'année qui ont eu lieu ou qui auront lieu.

Préscolaire 4 ans : journée plage en classe, film et popcorn, slush prévue demain matin

Préscolaire 5 ans: sortie au parc remplacée par un spécial au gymnase à cause de la température, film et popcorn, slush, bataille d'éponges mouillées prévue demain matin (si la température le permet) et bulles de savon, visionnement de la Grande récré.

Primaire : Bingo pour tous, sortie au parc pour les élèves du premier cycle ainsi qu'une bataille d'éponges mouillées (si la température permet), film et popcorn pour tous. Slush pour tous prévue demain matin, visionnement de la Grande récré pour tous.

Merci pour la carte cadeau.

Bonnes vacances à tous.

## **5.3 SERVICE DE GARDE**

Inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022

	Statut régulier	Statut sporadique
Les Carmignons	42	16
Des Aventuriers	29	14
Des Petits-Chapais	14	4

Nous aurons 3 postes au service de garde de Mont-Carmel, 2 postes à St-Philippe et 1 à St-Denis.

Les services de garde seront ouverts dès le 25 août pour les journées pédagogiques avant la rentrée scolaire.

Pour les prochains jours, les services de garde seront ouverts dans nos 3 écoles pour les dernières journées pédagogiques.

## 5.4 COMITÉ DE PARENTS

M. Pascal Dumais demande à madame Caroline s'il y a eu des ajouts d'inscription suite à l'augmentation du coût pour le transport du midi. M. Dumais soulève les inquiétudes à savoir s'il y aura de la place pour tous au service de garde.

La dernière réunion du comité de parents a eu pour sujet « Le transport du midi ».

## 5.5 PROFESSIONNELLE

Roxanne présente les résultats du petit sondage personnalisé à nos écoles.

Propose 2 activités parascolaires que tu aimerais vivre à ton école :

Notre-Dame	Saint-Philippe	J.-C.-Chapais
Sports divers	Soccer	Hockey
Arts plastiques	Hockey	Soccer
Soccer / Basket ball	Cuisine	Arts plastiques
Cuisine	Sports variés	Robotique

Si tu pouvais changer ta cour d'école pour l'améliorer, que ferais-tu ?

Notre-Dame	Saint-Philippe	J.-C.-Chapais
Ajouter/remplacer les modules de jeux	Buts, filets, terrain de soccer	Nouveau module de jeux
Barreaux de gymnastique	Nouveaux modules	Trampoline
Parcours sportifs	Buts, filets, bandes de hockey	Ajout de balançoire
Ajout de balançoires		Achat de matériel sportif

Nomme 2 choses que tu aimes le plus de ton école

Notre-Dame	Saint-Philippe	J.-C.-Chapais
Récréations	Éducation physique	Récréations
Voir mes amis	Voir mes amis	Projet personnel / temps libre
Arts plastiques	Musique	Arts plastiques
Bibliothèque/livres	Récréations	Mes enseignants / temps avec eux

## 6. CORRESPONDANCE

Aucune

## 7. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

## 8. AUTRES SUJETS

### 8.1 Remerciements

Le projet de cour d'école pour l'école Notre-Dame se poursuit et les lettres pour les demandes de financement seront bientôt envoyées.

Madame Chantal annonce au conseil d'établissement qu'elle va relever un nouveau défi. Madame Marie-Hélène Ouellet sera la nouvelle direction pour nos écoles.

Elle remercie également la présidente et les membres du conseil d'établissement pour la collaboration. C'était un bon défi de faire nos rencontres de façon virtuelle.

#### **9. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion aura lieu le 14 septembre 2021 à 19 h et ne pas oublier d'apporter quelqu'un ou d'inviter quelqu'un.

#### **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 H 19**

CÉ # 20-21-033

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par monsieur Pascal Dumais et résolu :

QUE la séance soit levée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Manon Bélanger  
Présidente

---

Chantal Pelletier  
Directrice